

Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis

Circonscription de Bagnolet – Montreuil

SUITE DE L’AFFAIRE « SNEM » : Libérés mais pas relaxés

J’apprends à l’instant que les deux parents d’élèves montreuillois dont j’ai réclamé la libération dès leur interpellation mercredi matin ont enfin été relâchés. Ils avaient été conduits au commissariat de Montreuil suite à l’intervention policière devant la SNEM. Désormais placés sous contrôle judiciaire, ils devraient comparaître en mars prochain devant le tribunal correctionnel de Bobigny. Si je me réjouis de leur libération, je ne peux que regretter le maintien des poursuites engagées à leur encontre.

Au cours de cette intervention policière, un usage abusif de la force a été opéré et plusieurs manifestants ont été blessés. De nombreuses vidéos en attestent. Pourtant, deux parents d’élèves avaient donc été interpellés et placés ensuite en garde à vue pendant plus de 48h. Cette situation est aussi déplorable qu’incompréhensible. Comment des citoyens mobilisés pacifiquement pour une cause parfaitement entendable ont-ils pu être violentés de la sorte et, pour deux d’entre eux, gardés à vue aussi longuement ?

J’ose espérer que cet excès de violence et de fermeté n’a pas pour objectif de « faire un exemple » afin de décourager les riverains et de mettre à mal leur mobilisation. Pour trouver une issue positive et raisonnable à cette affaire, la Préfecture de Seine-Saint-Denis doit entendre les inquiétudes des riverains et celles des salariés. J’appelle donc à un abandon des poursuites engagées à l’encontre des deux parents d’élèves et à un retour immédiat au dialogue et à l’apaisement.

Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis